



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



COMMISSION SENIORS



District de l'Hérault de Football

COMMISSION SENIORS

Réunion du 06/11/2024

Présidence : **M. Jacques Gay**

Présents : **MM. Patrick Langenfeld – Bruno Lefevre – Christian Pichon Thomasson – Sylvain Sanna**

Excusé : **M. Bernard Guiraudou**

Assiste à la réunion : **M. Jacques Naudet**, Délégué du Comité de Direction

Le procès-verbal de la réunion du 23/10/2024 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

COUPE DE L'HÉRAULT SENIORS

MAURIN FC 1/NEZIGNAN ES 1

Du 26/10/2024

Est donnée à rejouer et fixée au 06/11/2024

(Match interrompu – terrain impraticable)

D2

⚽ Poule A

F.C. DOMITIA 1/MIREVAL AS 1

Du 03/11/2024, reportée à l'avance

Est reportée au 04/01/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

D3

⚽ Poule A

B.CEVENNES GANGEOISE 1/ASPTT MONTPELLIER 1

Du 20/10/2024

Est donnée à rejouer au 15/12/2024, journée de rattrapage au calendrier général

(Décision de la Commission Règlements et Contentieux PV du 28/10/2024)

⚽ Poule B

F.C. DOMITIA /ENT. AS GIGNAC USP 2

Du 03/11/2024, reportée à l'avance

Est reportée au 15/12/2024, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

⚽ Poule D

MARAUSSAN AO 1/FC VLBO

Du 06/10/2024, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 15/12/2024, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

LAMALOU FC 1/MARAUSSAN AO 1

Du 27/10/2024, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 24/11/2024, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

ST THIBERY SC 2/FC VLBO 1

MARAUSSAN AO 1/ENSERUNE FC 1

Du 03/11/2024, reportées à l'avance

Sont reportées au 05/01/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

D4

⚽ Poule B

MIREVAL AS 2/M. PAILLADE MERCURE 1

Du 20/10/2024

Est donnée à rejouer au 05/01/2025, journée de rattrapage au calendrier général
(Décision de la Commission de Discipline & de l'Ethique PV du 31/10/2024)

⚽ Poule C

LAMALOU FC 2/MONTBLANC SF 1

Du 27/10/2024, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 24/11/2024, journée de rattrapage au calendrier général
(Arrêté municipal)

En cas de match le 24/11/2024 en Challenge Maurice Martin pour LAMALOU FC 2, ce match de championnat comptant pour la 1^{ère} journée du 22/09/2024 sera reporté au 05/01/2025 et le match en retard de la 3^{ème} journée du 20/10/2024 THONGUE ET LIBRON FC 2/MONTBLANC SF 1, reporté au 05/01/2025, sera reporté à une autre date.

D5

⚽ Poule A

O. VEDASIEN 1/RC MTP CEVENNES 2

Du 03/11/2024

RC MTP CEVENNES 2/O. VEDASIEN 1

Du 09/03/2025

Ont été inversées
(Accord Footclubs)

BOUJAN FC 1/VILLEVEYRAC US 2

Du 27/10/2024, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 05/01/2025, journée de rattrapage au calendrier général
(Arrêté municipal)

⚽ Poule B

MARAUSSAN AO 2/ENSERUNE FC 2

Du 03/11/2024, reportée à l'avance

Est reportée au 12/01/2025
(Arrêté municipal)

VÉTÉRANS

⚽ Poule A

ET. S DU JAUR 31/MONTBLANC SF 32

Du 01/11/2024, reportée à l'avance

Est reportée au 20/12/2024, journée de rattrapage au calendrier général
(Arrêté municipal)

ENSERUNE FC 33/MIDI LIROU CAP POILH 32

Du 15/11/2024

MIDI LIROU CAP POILH 32/ ENSERUNE FC 33

Du 21/03/2025

Sont inversées

(Accord Footclubs)

COUPES

Les tirages au sort des Coupes suivantes auront lieu le **mercredi 13/11/2024 à 14h** dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives à Montpellier :

16^{èmes} de Finale de Coupe de l'Hérault Vétérans du 22/11/2024

32^{èmes} de Finale de Coupe de l'Hérault Seniors du 24/11/2024

32^{èmes} de Finale du Challenge Maurice Martin du 24/11/2024

La Commission communique ci-dessous la liste des équipes engagées en Challenge Maurice Martin, **soit 50 équipes** :

AS ST BAUZILLE 1

BAILLARGUES ST BRES 2

BALARUC STADE 2

CANET AS 2

CASTRIES AV 1

CAZOULS MAR MAU 2

CLERMONTAISE 2

ENT. AS GIGNAC USP 2

F.C. DOMITIA 2

FLORENSAC PINET 2

GRAND ORB FOOT ES 2

JACOU CLAPIERS FA 2

LA GRANDE MOTTE AS 2

LA PEYRADE OL 2

LAMALOU FC 2

LATTES AS 2

LAVERUNE FC 2

LESPIGNAN VENDRES FC 2

LUNEL-VIEL US 1

M. ARCEAUX 2

M. ATLAS PAILLADE 3

M. CELLENEUVE 2

M.LUNARET NORD 1

MARAUSSAN AO 2

MAUGUIO CARNON US 2

MAURIN FC 1

MEZE STADE FC 2

MIREVAL AS 2

MONTAGNAC US 1

NEZIGNAN EVEQUE ES 1

O. VEDASIEN 1

PAULHAN ES 2

PEROLS ES 2

PIGNAN AS 2

PRADES LE LEZ FC 1

PUISSALICON MAGALAS 2

RC MTP CEVENNES 2

SAUVIAN FC 2
SC LODEVE 1
ST ANDRE SANGONIS OL 2
ST GELY FESC 2
ST JEAN VEDAS 2
ST PARGOIRE FC 1
ST THIBERY SC 2
SUSSARGUES FC 2
TEYRAN ASP 1
THONGUE ET LIBRON FC 2
VALERGUES AS 2
VIASSOIS FCO 1
VIL.MAGUELONE 2

FORFAITS

THONGUE ET LIBRON FC 2 (582745)

28899120 – D4 (C) du 03/11/2024

À NEFFIES ROUJAN RC 1

Courriel du 02/11/2024 adressé à la permanence du District

Amende : 20 € (forfait notifié moins de dix jours avant la rencontre)

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

VAILHAUQUES FC 1

29718807 – Coupe de l'Hérault Seniors du 10/11/2024

Contre CANET AS 1

Courriel du 29/10/2024

Sans amende : (forfait notifié plus de dix jours avant la rencontre)

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

Conformément aux dispositions de l'Article 10 g) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le 13/11/2024

Le Président,
Jacques Gay

Le Secrétaire de séance,
Bernard Guiraudou